



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Bus déviés de la rue du Seyon au bénéfice de l'attractivité du centre-ville

Une zone encore plus piétonne le samedi

C'était une promesse de la démarche participative, elle est tenue : tous les samedis dès le 2 mars 2019, la ligne 101 ne circulera plus par la rue du Seyon. Une mesure, parmi d'autres à venir, qui doit permettre une expérience 100% mobilité douce dans la plus grande zone piétonne de Suisse romande, sans impact négatif sur l'horaire des transports publics. La Ville de Neuchâtel s'engage ainsi plus que jamais à dynamiser l'attractivité du centre-ville.

Depuis 2016, à l'issue d'une consultation populaire et d'acteurs spécialisés connue sous le nom de Démarche participative centre et gare, l'idée de dévier la ligne 101 pour rendre la rue du Seyon aux piétons a fait son chemin. L'année suivante, quatre « samedis sans bus » avaient été organisés, assortis d'une étude de satisfaction et d'un sondage auprès des commerçants dont les conclusions étaient claires : l'artère principale de la zone piétonne est nettement plus agréable et plus attractive sans bus !

Rendre le cœur de ville aux piétons

Concrètement, la ligne 101 qui relie Marin à Corcelles-Cormondèche dans les deux sens, contournera la zone piétonne entre l'Ecluse et la place Pury. Cette déviation implique le remplacement, le samedi uniquement, de l'arrêt Croix-du-Marché par celui de St-Honoré, dans les deux sens. Un bus supplémentaire garantira la cadence horaire et le confort des usagers.

« C'est le résultat d'un long travail, mené en étroite collaboration avec TransN et le Canton, et financé par la Ville, dont l'objectif est de rendre, par étapes, le cœur de la ville aux piétons, a expliqué Christine Gaillard lors d'une conférence de presse. Cette mesure repose sur un important soutien populaire puisqu'elle a été approuvée par trois quart des passants et usagers de transports publics sondés lors d'un samedi sans bus en 2017, et plébiscitée par 80% des commerçants de la rue du Seyon », a indiqué la directrice de la mobilité. Cette expérience doit durer au moins jusqu'à la fin de l'année, elle sera analysée avec pour objectif de la pérenniser.

Pour sa collègue Violaine Blétry-de Montmollin, la mise en service de cette déviation hebdomadaire est optimale puisque 2019 sonne le 40^e anniversaire de la zone piétonne de Neuchâtel : *« Notre zone piétonne, créée de manière visionnaire en 1979*

et qui reste aujourd'hui la plus grande de Suisse romande en termes de cohérence géographique, doit être perfectionnée par un contrôle plus strict des accès pour les véhicules privés et de livraison. Dès l'automne, un système de bornes sera mis en place à cette fin, dont l'objectif final est de faire de ce centre piétonnier un lieu convivial où il fait bon vivre », a expliqué la directrice de la sécurité.

Un plus pour la dynamique commerciale

Les autorités de la Ville de Neuchâtel, représentées par trois magistrat-e-s venu-e-s présenter le projet devant les médias, sont en effet convaincues qu'un cœur de ville délivré du passage des véhicules entre les heures de livraison est un authentique bénéfice pour l'attractivité commerciale. Fabio Bongiovanni, directeur de l'économie, s'en est fait l'ardent défenseur devant la presse : « *La déviation du bus est une chance unique pour utiliser de nouveaux leviers pour l'attraction commerciale au centre-ville les samedis. On va ainsi encourager, comme lors des quatre samedis sans bus, les commerçants à utiliser la rue et à l'animer* », s'est enthousiasmé le conseiller communal.

Alors que jusqu'ici seuls les manifestations telles que la Quinzaine, le Buskers et la Fête des vendanges engendraient une déviation des bus, cette suppression tous les samedis offre des perspectives d'animation intéressantes pour la Ville. Affaire à suivre...

Neuchâtel, le 19 décembre 2018

Direction de la mobilité
Direction de la sécurité
Direction de l'économie

Renseignements complémentaires :

Christine Gaillard, conseillère communale, directrice de l'environnement, 032 717 76 02,

christine.gaillard@ne.ch

Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale, directrice de la sécurité, 032 717 72 03,

violaine.bletry-demontmollin@ne.ch

Fabio Bongiovanni, conseiller communal, directeur de l'économie, 032 717 71 02,

fabio.bongiovanni@ne.ch